Envoyé en préfecture le 29/11/2025
Reçu en préfecture le 29/11/2025
Publié le
ID : 056-215600701-20251129-07_25_099-DE

**Commune de GUÉGON (Morbihan)**

1 Place du Général de Gaulle Téléphone : 02.97.22.20.64

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU MERCREDI 26 NOVEMBRE 2025
## DÉLIBÉRATIONS

Le mercredi vingt-six novembre deux mille vingt-cinq, à vingt heures, les membres du conseil municipal de la commune de Guégon, proclamés élus par le bureau électoral à la suite du scrutin du 26 mai 2020, se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10, L 2122-8 et L.2122-9 du code général des collectivités territoriales.

**Date de convocation** : le 21 novembre 2025.

**Étaient présents** : Mme Marie-Noëlle AMIOT, M. Philippe BRUNEL, M. Jean-Paul CARAFRAY, M. Anthony CONNAN, M. Robert DANET, M. Jean-Marc DUBOT, M. Jean-Luc FAUCHEUX, Mme Nadine GABOREL, M. Samuel GUILLAUME, Mme Rachel HAYS, M. Bertrand LE BRAZIDEC, Mme Hélène LE LABOURIER, Mme Rozenn PEDRONO, Mme Corinne PERRÉ, Mme Delphine VIANNAIS.

*Formant la majorité des membres en exercice.*

**Absents** : Mme Nathalie BOUCHER, M. Nicolas FRUCHART, Mme Myriam VIANNAIS, Mme Aurélie BOURLOT.

**Pouvoirs** : de Mme Nathalie BOUCHER à M. Jean-Marc DUBOT, de M. Nicolas FRUCHART à Mme Marie-Noëlle AMIOT, de Mme Myriam VIANNAIS à M. Bertrand LE BRAZIDEC, de Mme Aurélie BOURLOT à Mme Hélène LE LABOURIER.

**Secrétaire de séance** : M. Jean-Marc DUBOT est nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du CGCT.

### N°07-25-099- RENOVATION THERMIQUE DU RESTAURANT SCOLAIRE – SUBVENTION DETR – DSIL 2026

Madame le Maire expose que le projet de rénovation thermique du restaurant scolaire, situé au n°24 rue du 19 mars 1962, dont le coût prévisionnel des travaux est estimé, sur la base d'un estimatif au stade études, à 750 000 € HT soit 900 000 € TTC, hors maîtrise d'œuvre et frais annexes.

Les travaux principaux consistent à remplacer l'ensemble des menuiseries, la toiture, mettre en place une isolation des murs et du plafond, réaliser les peintures intérieures et le ravalement, intervenir sur l'éclairage, la ventilation, remplacer le système de chauffage (desservant le restaurant scolaire et l'école voisine), et assurer la réfection des sanitaires et de la cuisine.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention de l'État au titre du DETR et de la DSIL.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Envoyé en préfecture le 29/11/2025
Reçu en préfecture le 29/11/2025
Publié le
ID : 056-215600701-20251129-07_25_099-DE

| Dépenses | | Montant HT | |
|---|---|---|---|
| Maîtrise d'œuvre | Architecte & BET | 80 155,85 € | |
| Divers | Missions CT et SPS | 4 160,00 € | |
| Travaux | Entreprises | 750 000,00 € | |
| **Total HT** | | **834 315,85 €** | |
| **Ressources** | **Types d'aide** | **Montant prévisionnel** | **Taux** |
| ***Financements publics*** | | | |
| État | DETR / DSIL | 211 500,00 € | 25,35% |
| État | FONDS VERT | 250 294,76 € | 30,00 % |
| Europe / Région | LEADER | 50 000,00 € | 5,99 % |
| | | | |
| ***Auto-financement*** | | | |
| Fonds propres | | 122 521,09 € | 14.69 % |
| Emprunt | | 200 000,00 € | 23,97 % |
| **Total HT** | | 834 315,85 € | 100,00% |

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :
Date de lancement de l'appel d'offre : mai 2026
Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : septembre 2026
Date prévisionnelle de fin de l'opération : septembre 2027.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :
- approuve la réalisation du projet présenté estimé à 834 315,85 € HT ;
- approuve le plan de financement exposé ;
- autorise le Maire à solliciter une subvention de l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre des signatures

Pour copie conforme,
Le Maire,
Maire-Noëlle AMIOT

